Posté par: formations-concours Publiée le : 13/10/2008 15:25:23

Ouvert uniquement aux non-fonctionnaires Niveau d'études: Niveau BAC+3 minimum Filieres Défense - Armée, Technique

Postes Commissaire de l'air, Encadrement, Officier de contrôle aérien,
Officier mécanicien, Pilote de chasse
Environnement Travail dans un service administratif, dans un service technique ÂÂ

Comment devenir éIà ve officier du personnel navigant ? • être titulaire d'un BACCALAUREAT de I'enseignement général ou technologique ;

• être âgé de plus de 17 ans et de moins de 22 ans :

- au 1er juillet de l'année en cours si la candidature est déposée durant le premier semestre ;
- au 1er janvier de l'année suivante si la candidature est déposée au second semestre ; $\hat{a} \in \not \in \tilde{A}^a$ tre de nationalité française.

Dépà t de candidature Auprà s du Bureau Air Information (BAI), le plus proche de votre domicile, à toute époque de l'année.

Sélection des EOPN Plusieurs étapes conditionnent votre parcours jusqu'à l'accÃ"s à la formation d'officier du personnel navigant.
Elles sont éliminatoires et entraînent la poursuite des épreuves.

- 1: Au Centre de sélection de l'armée de l'air (base aérienne de Brétigny-sur-Orge, 91), vous passerez :
- un examen psychotechnique destiné à évaluer votre pronostic de réussite en école et d'adaptation au métier de "pilote" ou de "navigateur officier systÃ"mes d'armes"; les résultats obtenus lors de cet examen conditionneront votre parcours de sélection et de formation dans l'un ou l'autre cursus;
- des épreuves sur simulateur d'évaluation des candidats pilotes (SECPIL) destinées à mesurer vos aptitudes psychomotrices par l'exécution de tâches simultanées (uniquement pour les candidats "pilotes") ;
- des épreuves sportives destinées à évaluer votre forme physique ;
- une épreuve d'anglais sous forme de questionnaire à choix multiple ;

- des entretiens destinés à estimer votre motivation, vos aptitudes ainsi que vos capacités à vous adapter aux fonctions d'officier du personnel navigant.
- 2: Dans un centre d'expertise médicale du personnel navigant, pour une visite d'aptitude.
- 3: Au Cours spécial de formation de l'officier, sur la base aérienne de Salon-de-Provence, pour une formation militaire initiale d'une durée de 4 semaines.

Vous suivrez par la suite une formation militaire commune entre éIÃ"ves pilotes et éIÃ"ves NOSA qui comprend une formation militaire de I'offcier, un stage d'anglais ainsi qu'un stage de parachutisme, pendant 11 semaines à Salon-de-Provence.

La formation La formation du Navigateur officier systÃ"mes d'armes (NOSA)

La formation du Pilote (avion de chasse, de transport, ou hélicoptÃ"re)

Environ deux ans et demi aprÃ"s I'obtention de votre Brevet, vous signerez un contrat d'engagement de 8 ans, et accÃ"derez au grade de Sous-lieutenant.

Perspectives de carriÃ"re Statut : Officier Sous Contrat (OSC)

Vous pouvez servir sous contrats successifs pendant 20 ans au maximum, Ã compter de votre accÃ"s au grade de sous-lieutenant.

Possibilités d'accÃ"s au corps des officiers de carriÃ"re :

- par le concours d'admission à l'Ecole Militaire de l'Air ou sur titres ;
- dÃ"s le grade de Capitaine, sur demande, sous réserve de réunir les conditions d'ancienneté d'officier et d'âge.

La solde mensuelle de l'élÃ"ve-officier du personnel navigant

- grade d' Aviateur (début du cursus de formation) : 1.290 euros net.
- grade d' Aspirant (obtention du brevet de NOSA, environ 2 ans de service) : 1.725 euros net.
- grade d'Aspirant (obtention du brevet de pilote, environ 3 ans de service) : 2.340 euros net. Â